

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 2 juillet 2019 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, **mardi 16 juillet 2019 à 19h00**

Sont présents à cette séance :
Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin

Est/Sont absent/s :
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

- ❖ Réouverture de la séance
- 14- Adoption de l'ordre du jour
- 15- Offre de service de EMS ingénierie pour la citerne
- 16- Intégration d'un système de notification de masse
- 17- Directive de paiement final de Construction R. Bélanger
- 18- Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique
- 19- Demande de commandite pour le Baseball mineur Saint-Martin
- 20- Support à une nouvelle entreprise à Saint-Honoré-de-Shenley
- 21- Achat du chargeur sur roues
- 22- Période de Questions
- 23- Fermeture de la séance

❖ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

14- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-07-236

Il est proposé par monsieur Karine Champagne, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

15- OFFRE DE SERVICE DE EMS INGÉNIERIE POUR LA CITERNE

2019-07-237

Considérant que des fuites d'eau ont été constatées sur la citerne d'eau potable de la Municipalité ;

Considérant que des travaux sont nécessaires pour maintenir la citerne fonctionnelle et que la Municipalité désire obtenir une aide financière pour la réhabilitation du réservoir ;

Considérant que la Municipalité a fait une demande d'aide financière dans le PRIMEAU (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation) et que le rapport de la firme Aquabec a été présenté ;

Considérant que le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation considère que le rapport de la firme Aquabec n'est pas assez détaillé et a demandé une investigation plus exhaustive du problème et que celui-ci soit réalisé par un ingénieur ;

Considérant que la firme EMS Ingénierie (spécialiste en infrastructure municipale) a proposé ses services pour effectuer une investigation approfondie de la citerne ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la firme EMS Ingénierie pour effectuer une investigation de la citerne, et ce, pour un montant forfaitaire de 3 850 \$ plus taxes.

16- INTÉGRATION D'UN SYSTÈME DE NOTIFICATION DE MASSE

2019-07-238

Considérant que la Municipalité a le devoir de mettre en place un système de notification de masse afin d'être en mesure de communiquer avec la population dans une situation d'urgence ;

Considérant que le directeur général a sollicité des entreprises pour la fourniture d'un système de notification de masse ;

Considérant que la firme Modellium Inc. a présenté une offre de service intéressante pour la Municipalité, et ce, au meilleur coût ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte l'offre de service de la firme Modellium Inc. pour la mise en place d'un système de notification de masse ;

Il n'y a pas de coûts pour la mise en place du système et son utilisation pour le reste de l'année 2019, ce qui permet à la Municipalité de tester le système avant l'implication monétaire.

17- DIRECTIVE DE PAIEMENT FINAL DE CONSTRUCTION R. BÉLANGER

Sujet reporté

18- DÉCLARATION CITOYENNE UNIVERSELLE D'URGENCE CLIMATIQUE

2019-07-239

Considérant que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a pris connaissance de la « *Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique* » déposée par des citoyens de la région ;

Considérant que ce document était accompagné d'une pétition regroupant une trentaine de signataires ;

Considérant que ces citoyens souhaitent voir les élus des municipalités adhérer à cette déclaration ;

Considérant que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est sensible aux récriminations exprimées dans la déclaration et partage certaines inquiétudes exprimées par les citoyens ayant déposé les documents mentionnés ci-haut ;

Considérant que le conseil souhaite assurer le développement de la municipalité tout en réduisant son empreinte environnementale ;

Considérant que pour atteindre cet objectif le support financier gouvernemental sera nécessaire ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley, bien qu'il n'adhère pas pleinement à la « *Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique* », confirme partager les inquiétudes soulevées par les citoyens de son territoire relativement aux changements climatiques et aux impacts que ceux-ci ont sur la vie des citoyens de notre région ;

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est disposé à mettre en place des mesures et des actions visant à réduire l'empreinte environnementale de la municipalité dans le cadre de son développement, et ce, sous réserve du soutien financier approprié du Gouvernement du Québec.

19- DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE BASEBALL MINEUR SAINT-MARTIN

2019-07-240

Considérant la demande de commandite de Baseball mineur Saint-Martin pour les aider dans la mise en place de leur programmation ;

Considérant que de jeunes citoyens de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley sont inscrits et participent aux activités de Baseball mineur Saint-Martin ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley octroie un montant de 100 \$ au Baseball mineur Saint-Martin.

20- SUPPORT À UNE NOUVELLE ENTREPRISE À SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

2019-07-241 **Considérant** qu'un entrepreneur a approché le conseil pour lui présenter un projet d'affaire sur le territoire de la Municipalité

Considérant que l'un des objectifs de l'entrepreneur est d'acquérir un bâtiment situé dans la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant que l'entrepreneur demande un support financier à la Municipalité afin de le soutenir dans son projet ;

Considérant que le conseil est en accord avec le projet de l'entrepreneur, car celui-ci permettrait à la Municipalité de poursuivre son développement économique;

En conséquence il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil propose un remboursement de la taxe de mutation, ainsi qu'un remboursement de la taxe foncière pour les 5 prochaines années.

21- ACHAT DU CHARGEUR SUR ROUE

2019-07-242 **Considérant** que le conseil a autorisé la Municipalité à procéder à l'acquisition d'un chargeur sur roue ;

Considérant que le véhicule est prêt à être transféré à la Municipalité ;

Considérant que le coût du chargeur sur roue est 256 700 \$ plus taxes

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement pour le chargeur sur roue au montant de 256 700 \$ plus taxes, et ce, pour un total de 295,14 \$

Que le conseil autorise le responsable des travaux publics, monsieur Stéphane Poulin, à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la transaction.

22- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

23- FERMETURE DE LA SÉANCE

2019-07-243 **Il** est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 22h05.

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.